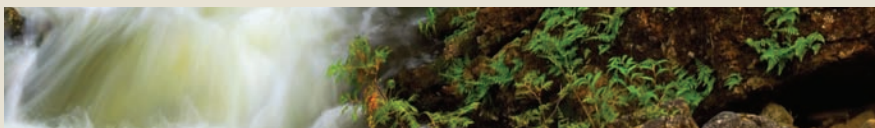




**EN ROUTE VERS  
LA DURABILITÉ**





## Message du président-directeur général

Il suffit d'écouter nos bulletins de nouvelles, nos émissions d'affaires publiques ou les documentaires à notre antenne pour réaliser à quel point l'environnement suscite la discussion. Ce sujet se trouve au cœur de l'actualité, et non sans raison.

Selon Statistique Canada, neuf Canadiens sur 10 placent l'environnement au sommet de leurs préoccupations. On ne peut nier l'évidence : notre qualité de vie, autant que celle des générations futures, dépend de la façon dont nous gérons notre empreinte environnementale personnelle et collective.

Au fur et à mesure que les Canadiens prennent de plus en plus le virage vert, ils insistent pour que les institutions publiques et l'industrie fassent de même. Les émissions de CBC/Radio-Canada ont joué un rôle dans cette prise de conscience et contribué à faire en sorte que les choses changent. Or, si nous voulons continuer à tenir ce discours sur les ondes, nous devons aussi prêcher par l'exemple en tant que Société.

CBC/Radio-Canada a adopté sa propre politique sur l'environnement en 2002, s'engageant ainsi à respecter les principes de développement durable et à intégrer l'aspect environnemental dans ses processus décisionnels, et ce, à tous les niveaux de l'organisation.

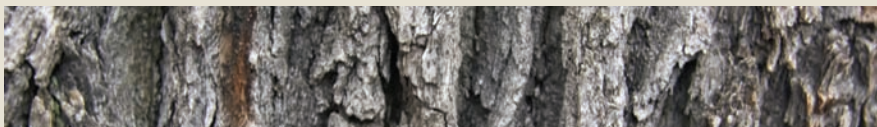
Le premier rapport annuel institutionnel du rendement environnemental, *En route vers la durabilité*, marque notre volonté de devenir encore plus responsables à l'égard de cette politique.

Nous avons fait de nombreux progrès au cours des cinq dernières années. Nous avons amélioré notre consommation d'énergie, mené un projet pilote très fructueux sur les pratiques d'élimination de déchets électroniques, pris les mesures nécessaires pour protéger les espèces en péril sur les emplacements de nos émetteurs. Notre route vers la durabilité environnementale ne fait toutefois que commencer.

Il est essentiel d'illustrer avec justesse et de façon détaillée notre position afin de comprendre ce que nous devons changer, ce que nous pourrions faire mieux et sur quoi nous devons concentrer nos efforts. C'est dans cet esprit que ce rapport a été rédigé. Il s'agit d'une étape importante en vue de nous assurer d'un avenir plus vert.

Nous avons choisi de prendre ce virage écologique parce que nous croyons que nous pouvons répondre à nos besoins d'aujourd'hui sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs. Je suis convaincu de la justesse de cette affirmation. J'encourage les employés de CBC/Radio-Canada à faire cette prise de conscience dans leurs gestes quotidiens. La durabilité n'est pas un idéal hors d'atteinte. L'avenir de l'humanité en dépend.





## Notre empreinte écologique

À titre de radiodiffuseur, CBC/Radio-Canada exerce ses activités au sein d'un secteur qui n'est pas considéré comme ayant un impact important sur l'environnement. Pourtant, compte tenu de l'envergure et de l'ampleur de nos activités, nous sommes très conscients de la nécessité de mettre en place des moyens de contrôle et des pratiques de gestion appropriés de façon à limiter autant que possible notre empreinte écologique.

Une étude plus détaillée de nos actifs et de nos tendances de consommation nous permet de dresser un tableau plus précis de notre empreinte écologique. Nous gérons un vaste éventail d'enjeux, de l'augmentation des programmes de recyclage à la réduction des émissions des génératrices en passant par l'élimination des déchets électroniques jusqu'à la suppression des risques pour les espèces en péril aux emplacements de nos émetteurs.

### Nous possédons :

- 87 propriétés dans tout le pays (dont elle est propriétaire ou qui sont louées);
- 700 véhicules qui consomment plus de deux millions de litres de carburant par an;
- 257 réservoirs de stockage de pétrole d'une capacité totale de 600 000 litres;
- 200 génératrices de secours capables de produire plus de 19 mégawatts d'électricité;
- 153 systèmes de refroidissement qui utilisent divers types de réfrigérants dans 27 propriétés immobilières.

### Nous produisons :

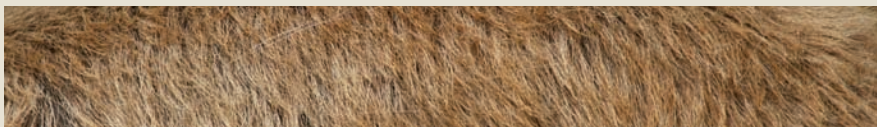
- des émissions de gaz à effet de serre annuelles qui représentent l'équivalent de 36 000 tonnes de dioxyde de carbone;
- 1 348 tonnes métriques<sup>1</sup> de matériaux résiduels non dangereux dans nos immeubles de Montréal et de Toronto seulement;
- des déchets dangereux, incluant les déchets électroniques et les piles.

### Sur une base annuelle, nous consommons environ :

- 108 millions de kWh d'électricité;
- 276 millions de litres d'eau;
- 53 millions de feuilles de papier.

<sup>1</sup> Comprend les déchets et les matériaux recyclables.





## Politique sur l'environnement de CBC/Radio-Canada

Le respect de l'environnement constitue une importante priorité pour CBC/Radio-Canada. Par conséquent, la Société a adopté une politique sur l'environnement au début de 2002. Ce faisant, la Société s'est engagée à respecter les principes du développement durable, ainsi qu'à intégrer les facteurs environnementaux et économiques dans ses décisions concernant l'ensemble de ses activités.

### La politique s'articule autour de quatre principaux objectifs :

- Respecter les lois, les règlements et autres exigences sur l'environnement en vigueur au sein de la Société.
- Surveiller et améliorer continuellement le rendement global de la Société à l'égard de l'environnement.
- Éviter les rejets et les émissions dans l'environnement grâce à l'application de principes environnementaux solides.
- Faire connaître la politique dans l'ensemble de la Société et former et motiver les employés à respecter l'environnement dans l'exécution de leurs tâches.

En 2007, nous avons mis sur pied une Équipe de direction de l'environnement à l'échelle de la Société, présidée par George C.B. Smith, premier vice-président, Ressources humaines et Organisation, afin de veiller à ce que la politique reste à jour et d'orienter tous les travaux nécessaires pour s'y conformer.





## Un processus d'amélioration continu

Depuis plusieurs années, CBC/Radio-Canada s'efforce avec diligence d'améliorer continuellement son rendement en matière d'environnement.

Nous présentons ci-dessous un résumé des principales initiatives à l'appui de la politique.

### 1. Assurer l'amélioration continue de notre système de gestion de l'environnement

- **Un nouveau processus de gestion et de contrôle de l'information**

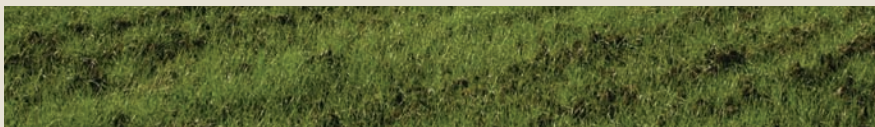
En 2007, l'Équipe de direction de l'environnement a mis en œuvre un processus d'information systématique et détaillé pour rendre compte de notre rendement en matière d'environnement. L'Équipe de direction de l'environnement se réunit chaque trimestre pour faire le point sur ses activités. À la fin de l'automne, ces résultats sont compilés dans le Rapport annuel du rendement en matière d'environnement, qui est ensuite présenté au Conseil d'administration.

### 2. Gestion des risques en matière d'environnement

- **Gestion responsable des déchets**

Dans le cadre de nos efforts visant à réduire davantage les déchets et à augmenter le recyclage, nous avons trouvé le moyen d'envoyer encore moins de déchets dans les décharges. En octobre 2007, un programme amélioré de collecte et de recyclage des déchets (y compris des déchets organiques) intitulé « La Reprise de CBC/Radio-Canada » a vu le jour au Centre canadien de





radiodiffusion à Toronto. Nous avons également mené à Toronto un projet pilote visant à recycler le matériel électronique désuet (« déchets électroniques »). En fin de compte, c'est plus de 115 000 livres de déchets électroniques qui ont été recyclées d'une manière respectueuse de l'environnement.

- **Évaluation des conditions environnementales sur les lieux de travail**

Nous effectuons régulièrement des évaluations environnementales sur nos lieux de travail, en particulier chaque fois que nous achetons, que nous louons ou que nous vendons des propriétés ou encore que nous soupçonnons une éventuelle contamination.

- **Respect des normes fixées par Industrie Canada et Santé Canada**

Les rayonnements non ionisants sont régulièrement testés à nos installations de transmission pour veiller au respect des normes d'Industrie Canada et de Santé Canada.

- **Gestion de l'amiante**

Nous avons mis en place un programme de gestion de l'amiante afin de surveiller l'état des matériaux contenant de l'amiante et de protéger la santé des employés ou des entrepreneurs qui doivent travailler dans les endroits qui renferment cette substance. Le programme veille également à éliminer l'amiante de façon appropriée. Au cours des 12 derniers mois, nous avons réévalué 10 sites contenant de l'amiante.

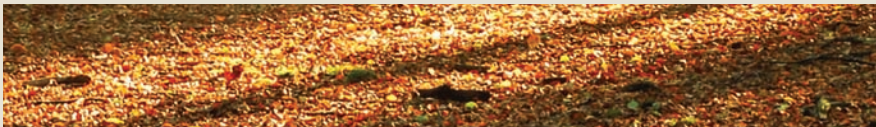


- **Gestion préventive de nos réservoirs de stockage de carburant**

Les réservoirs de stockage de carburant contenant des produits pétroliers, tels que le diesel et le mazout, servent à alimenter les génératrices en cas de panne d'électricité et à chauffer les immeubles. Dans le cadre de la gestion proactive que nous avons adoptée, nous surveillons et inspectons régulièrement les réservoirs afin de déceler les fuites et d'éviter de polluer les sols. À mesure que nous modernisons nos installations, nous remplacerons les réservoirs et renouvelerons nos pratiques de gestion du stockage de carburant.

- **Protection des espèces en péril**

Un grand nombre de nos émetteurs se trouvent dans des régions éloignées, ce qui complique les travaux que nous devons effectuer dans ces endroits. Par exemple, la contrainte de devoir maintenir un accès bien dégagé autour des sites et des pylônes peut parfois avoir un impact sur la flore et la faune




environnantes. C'est pourquoi nous avons entrepris une étude afin de déterminer si les emplacements de nos émetteurs constituent également des habitats pour des espèces en péril.

« Nous effectuons fréquemment des études d'étalonnage sur l'utilisation d'énergie afin d'optimiser les tendances de consommation dans plusieurs de nos principales propriétés. »

- **Suivi et réduction de notre consommation d'énergie**

Nous effectuons fréquemment des études d'étalonnage sur l'utilisation d'énergie afin d'optimiser les tendances de consommation dans plusieurs de nos principales propriétés. En voici quelques exemples :



**TORONTO** — L'utilisation d'énergie au Centre canadien de radiodiffusion a diminué de neuf pour cent par rapport à 2002. Cet immeuble consomme 18 pour cent d'énergie de moins (au prorata) que la moyenne des immeubles commerciaux à Toronto<sup>2</sup>, soit l'équivalent de 3 300 tonnes d'émissions de dioxyde de carbone ou 2 600 voitures de moins en circulation.

**MONTREAL** — La consommation d'énergie a diminué de 31 pour cent (ou 15 386 584 kWh) depuis 1992. La Maison de Radio-Canada à Montréal consomme 38 pour cent d'énergie de moins (au prorata) que la moyenne des immeubles commerciaux à Montréal<sup>3</sup>.

**VANCOUVER** — Depuis une vérification de la consommation d'énergie effectuée par une tierce partie en 2003, la consommation actuelle d'énergie a diminué de neuf pour cent par rapport à cette date. L'immeuble consomme 32 pour cent d'énergie (au prorata) de moins que la moyenne des immeubles commerciaux à Vancouver<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> Comparaison du rendement de l'immeuble de CBC/Radio-Canada avec les taux publiés dans le BOMA Experience Exchange Report (EER) sur les immeubles du secteur public.

<sup>3</sup> Ibid

<sup>4</sup> Ibid

#### • **Formation des employés**

En 2007, nous avons proposé 12 types de cours de formation au personnel responsable de gérer et de mettre en œuvre des activités susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement. Ces cours mettent l'accent sur des enjeux tels que les répercussions de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* ainsi que d'autres lois, la gestion de produits tels que les hydrocarbures halogénés, les réservoirs de stockage et les matières dangereuses et non dangereuses. Nous proposons également des cours pour apprendre comment réagir en cas d'incidents environnementaux, notamment en situation d'urgence.







## Prix et reconnaissance

CBC/Radio-Canada a été récompensée à de nombreuses reprises pour ses pratiques écologiques de gestion des bâtiments. Nous avons reçu les marques de reconnaissance et remporté les prix suivants :

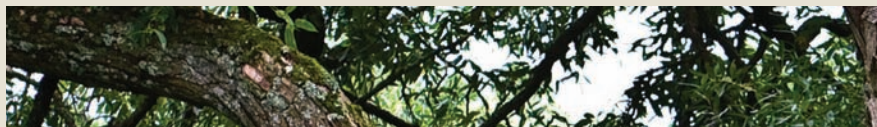
- L'espace occupé par CBC/Radio-Canada est certifié à 77,6 pour cent BOMA Visez vert, programme national de reconnaissance et de certification environnementale à l'intention des immeubles commerciaux, créé par l'Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles (BOMA).
- En 2008, le Centre de radiodiffusion de Vancouver a été certifié BOMA Visez vert Plus, un outil d'étalonnage plus détaillé, devenant ainsi le troisième établissement de CBC/Radio-Canada à recevoir ce certificat, après le Centre canadien de radiodiffusion à Toronto (2007) et la Maison de Radio-Canada à Montréal (2006). Ces trois exemples éloquentes témoignent de l'engagement soutenu de CBC/Radio-Canada pour une gestion immobilière respectueuse de l'environnement.

- Le Centre canadien de radiodiffusion de Toronto a reçu du Conseil de recyclage de l'Ontario une certification Bronze pour la réduction des déchets.
- En 2005 et 2006, les immeubles de CBC/Radio-Canada ont obtenu des prix nationaux et provinciaux Earth Awards de BOMA qui récompensent les pratiques environnementales.
- La Maison de Radio-Canada à Montréal a gagné le prix Pilier d'Or 2007 de l'Association des gestionnaires de parcs immobiliers (AGPI) dans la catégorie des immeubles publics.
- De tous les immeubles dont CBC/Radio-Canada est propriétaire, 79,8 pour cent d'entre eux sont certifiés Visez vert Plus.

« CBC/Radio-Canada a été récompensée à de nombreuses reprises pour ses pratiques écologiques de gestion des bâtiments. »

CBC/Radio-Canada est membre du réseau intersectoriel *Business Council for Sustainability* du Conference Board du Canada.





## Le chemin à parcourir

À mesure que nous poursuivons sur la voie de la durabilité, nous favoriserons l'amélioration continue dans tous les aspects de la gestion de l'environnement.

Nous mettons l'accent sur la **conservation de l'énergie et la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre**. Nous avons l'intention de mettre au point des plans pour certains de nos immeubles, dont un plan quinquennal de réduction des gaz à effet de serre, un plan triennal-quinquennal de vérification environnementale des immeubles et un plan triennal d'évaluation environnementale des sites. Nous continuons également à appliquer notre programme de transition pour convertir nos systèmes de refroidissement R-11 en systèmes plus modernes.

Nous rechercherons les possibilités de **réduire la consommation des produits et des ressources** – plus particulièrement des produits dangereux et des ressources naturelles telles que l'eau. L'Équipe de direction de l'environnement s'efforcera de mettre au point une méthode pratique afin d'intégrer les considérations environnementales dans nos processus d'achat. Compte tenu du succès du programme

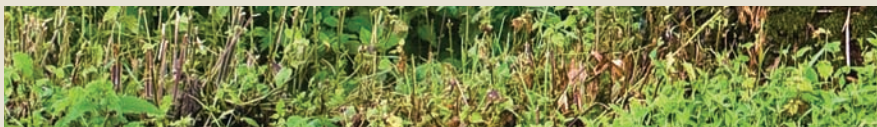
La Reprise, nous envisageons d'élargir notre programme de recyclage des déchets électroniques.

« Nous mettons l'accent sur la conservation de l'énergie et la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. »

En ce qui concerne les **activités de gestion des immeubles**, nous avons l'intention de mettre en œuvre une politique sur le contrôle des plantes nuisibles, qui énoncera des lignes directrices strictes en matière d'utilisation de pesticides, d'insecticides et d'herbicides. Nous prévoyons également réévaluer l'état de l'amiante dans 22 établissements.

Pour ce qui est des certifications, nous nous efforcerons d'augmenter le nombre d'immeubles ayant obtenu la certification Visez vert Plus de BOMA. Nous viserons également la certification Leadership in Energy and Environment Design (LEED) pour le Centre canadien de radiodiffusion à Toronto.





La Société effectue régulièrement des études pour se tenir au courant des projets en matière de législation afin de déterminer leur incidence sur nos activités. À titre d'exemple, citons le *Projet de règlement fédéral sur les systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés*, qui doit entrer en vigueur en 2008. En prévision des changements qui seront apportés à la législation, nous effectuons déjà une analyse en vue de déterminer les mesures correctives qu'il sera peut-être nécessaire de prendre. Enfin, après avoir terminé une étude sur les espèces en péril, nous sommes en train d'élaborer un plan pour mettre en œuvre des mesures de conformité.

Enfin, à mesure que nous effectuons des changements à l'échelle de la Société, l'Équipe de direction de l'environnement restera à la recherche d'occasions pour impliquer nos employés à tous les niveaux de CBC/Radio-Canada afin qu'ils puissent contribuer au changement, pas seulement au travail, mais aussi au sein de leurs collectivités.

